

[Text]

The Joint Chairman (Mr. Kaplan): Our first item is on the regulatory agenda program. Mr. Bernier, would you like to say a few words about that to start us off? I read the material but I am not very familiar with what the regulatory agenda is.

Mr. Bernier: The regulatory agenda, Mr. Chairman, was an initiative in the area of regulatory reform taken by the last government, I think, two years ago. It was a project that had been recommended by this committee, among others. The purpose of it is to give notice to citizens of new regulatory initiatives defined fairly broadly, whether it is a policy review or new regulations as such; the whole range of departmental activities that affect people.

Senator Godfrey: Advance warning.

Mr. Bernier: Yes, advance warning, so that twice a year, although this committee recommended a quarterly publication, twice a year you get an index that is published on a department-by-department basis that lists every initiative that the department has undertaken since the last agenda. It gives a progress report on the stage which a proposal or policy review is at; the new studies that are undertaken. It will give you the information and give you the number of a contact person if you have need for further information. So that, broadly, is the purpose of this thing. It is to help citizens receive advance notice and give them the ability to get in touch with government regulators faster.

This correspondence, as stated in the chairmen's letter, arose because the program was initially put in place for a trial period of two years. That trial period was over, and the President of the Treasury Board announced that he was putting the future of the program under review, and the committee wanted an answer to some of its questions that are in the chairmen's letter. I regret that the reply from the President of the Treasury Board was not put before the committee earlier, but for some reason, it was only received in our office on October 18th. Mr. de Cotret's reply was dated April 15th, so I assume, although I have not seen any press report on it, that a decision has been made by now on the future of the regulatory agenda.

The Joint Chairman (Mr. Kaplan): Perhaps that is enough said about it. Perhaps we should check and find out about it.

Mr. Bernier: A letter should go to find out what the decision was.

The Joint Chairman (Mr. Kaplan): Is there any further comment on regulatory agenda?

Senator Godfrey: No.

SOR/76-273—TRUCKING, CONSTRUCTION, SHIPPING, LONGSHORING AND GRAIN HANDLING INDUSTRIES ANTI-INFLATION ORDER

SOR/76-276—INSURANCE BUSINESSES ANTI-INFLATION ORDER

[Translation]

Le coprésident (M. Kaplan): Notre premier article figure sur l'État des projets de réglementation. Monsieur Bernier, aimeriez-vous dire quelques mots à ce sujet en guise d'introduction? J'ai lu ce document mais je ne sais pas très bien en quoi il consiste.

M. Bernier: Monsieur le président, l'État des projets de réglementation est une initiative qu'a prise le dernier gouvernement dans le domaine de la réforme des règlements, je crois, il y a deux ans. Cette initiative faisait notamment suite à une recommandation du comité. Son but est de renseigner la population sur les nouveaux règlements au sens large qui sont édictés, qu'il s'agisse de modifications ou de règlements entièrement nouveaux, autrement dit sur l'ensemble des activités des ministères qui touchent la population.

Le sénateur Godfrey: Un préavis.

M. Bernier: Oui, un préavis: deux fois par an—le comité avait recommandé quatre fois—on publie un index qui énumère, pour chaque ministère, tous les nouveaux projets de textes réglementaires. Il s'agit d'un rapport provisoire sur l'état d'avancement des projets de règlements ou des modifications de règlement, ou encore des nouvelles études qui sont entreprises. Ce document vous donne les informations pertinentes ainsi que le numéro de téléphone d'une personne ressource avec laquelle vous pouvez communiquer si vous désirez de plus amples renseignements. Grosso modo, c'est là l'objet de l'opération. Il s'agit de tenir la population au courant de l'évolution des textes réglementaires et de lui permettre de communiquer plus rapidement avec les auteurs des règlements officiels.

La correspondance dont fait état la lettre des coprésidents est attribuable au fait que le programme a initialement été lancé pour une période d'essai de deux ans. A la fin de cette période, le président du Conseil du Trésor a annoncé qu'il procéderait à un examen de ce programme, et le comité souhaitait obtenir des réponses à certaines de ses questions posées dans la lettre des coprésidents. Je regrette que le comité n'ait pas été saisi plus tôt de la réponse du président du Conseil du Trésor que, pour quelque raison, nous n'avons reçue à notre bureau que le 18 octobre dernier. Comme la réponse de M. de Cotret était datée du 15 avril, je présume, bien que je n'en aie aucune preuve, qu'une décision a déjà été prise sur l'avenir de l'État des projets de réglementation.

Le coprésident (M. Kaplan): C'est probablement en avoir assez dit à ce sujet. Nous devrions peut-être vérifier ce qu'il en est.

M. Bernier: Nous devrions leur écrire pour leur demander quelle a été la décision.

Le coprésident (M. Kaplan): Y-a-t-il d'autres observations sur l'État des projets de réglementation?

Le sénateur Godfrey: Non.

DORS/76-273—DÉCRET ANTI-INFLATIONNISTE CONCERNANT LE CAMIONNAGE, LA CONSTRUCTION, LE TRANSPORT MARITIME, LE DÉBARDAGE ET LA MANUTENTION DES GRAINS

DORS/76-276—DÉCRET ANTI-INFLATIONNISTE LE DOMAINE DE L'ASSURANCE